

ARRÊTÉ 26_389_A_Del_MSE

Portant délégation à Adrien GASNIER, Conseiller délégué de Montrevault-sur-Èvre,
En charge de la petite enfance

Le Maire de la commune de MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, article L2122-18 qui prévoit la possibilité pour le Maire de donner délégation de fonction et de signature aux adjoints et aux membres du conseil municipal

Vu le procès-verbal d'élection du Maire en date du 20 mars 2026 élisant Thierry ALBERT, maire de la commune de Montrevault-sur-Èvre°

Considérant la nécessité pour le bon fonctionnement des affaires communales de procéder à une délégation de fonction à un élu de Montrevault-sur-Èvre

ARRETE

Article 1 : Adrien GASNIER, reçoit délégation de fonction pour assurer, suivre et mettre en œuvre la politique publique en matière de petite enfance sur l'ensemble du territoire de Montrevault-sur-Èvre.

Cette thématique recouvre le champ de :

-du service public de la petite enfance (multiaccueil/crèche, Relais Petite Enfance, ensemble des modes de garde, animations, démarches éducatives et préventives...)

La délégation de fonction recouvre les champs d'actions suivants :

-Piloter, coordonner et animer les réflexions et processus décisionnel dans cette matière

-Représenter le Maire auprès de la population et tous organismes (hors désignation obligatoire par le conseil municipal) dans cette matière

Article 2 : La délégation accordée à l'article 1 exclut la signature des actes afférents à ces matières,

Article 3 : Adrien GASNIER reçoit par ailleurs délégation, sur la commune déléguée de Chaudron-en-Mauges, pour :

En matière d'État-civil :

-procéder aux auditions des futurs époux, à la célébration des mariages et à l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS).

En matière de pouvoir de police :

-Le funéraire, dont la surveillance des opérations funéraires conformément à l'article L2213-14 du CGCT et gestion des cimetières (diriger les travaux).

-Le placement d'urgence de soins sans consentement

-Les permis de stationnement.

Cette délégation s'exerce en rang 3 en cas d'indisponibilité du Maire délégué de Chaudron-en-Mauges et du conseiller délégué de proximité sur la commune déléguée de Chaudron-en-Mauges, Philippe MARLU.

Cette signature est précédée de la formule indicative suivante « par délégation du Maire »

Article 4 : Ces délégations sont effectives à compter du 1^{er} mai 2026 0h00

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 049-200054302-20260430-26_389A_DEL_MSE-AU

S²LO

Article 5 : Ces délégations pourront être rapportées à tout moment et ne sauront dépasser le terme du mandat de l' élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de l' élu attributaire des présentes délégations.

Article 6 : Le Maire, le Directeur Général des Services de la commune de Montrevault-sur-Èvre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l' exécution du présent arrêté.

Article 7 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié. Une copie sera adressée :

- au sous-Préfet de l'arrondissement de Cholet dans le Maine-et-Loire
- au Comptable public de la Collectivité

Fait à Montrevault-sur-Èvre, le 30/04/2026

Le Maire, Thierry ALBERT



Notifié le : 30/04/2026
Adrien GASNIER

Publié le : 04/05/2026

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Votre demande Arrêtés : numéro 790591072

À partir de Portail Citoyen <montrevault-actes@usagers.fr>

Date Lun 04/05/2026 16:51

À Audrey GAUDIN <audrey.gaudin@montrevaultsurevre.fr>



Module de publication des actes

Bonjour,

Nous vous confirmons la mise à jour de vos actes réglementaires (n° de demande = 790591072)

Récapitulatif de la mise à jour :

- Nature de l'action : Publication
- Date de mise à jour : 04/05/2026
- Type d'actes : Arrêtés
- Email demandeur : audrey.gaudin@montrevaultsurevre.fr

Arrêtés 1

Date de l'arrêté	30/04/2026
Objet de l'arrêté	Portant délégation à Adrien GASNIER, conseiller délégué en charge de la petite enfance
Thème de l'arrêté	Délégation de fonction et de signature
Référence de l'arrêté	26_389_A_DEL_MSE

Merci et à bientôt.

L'équipe de la mise en service LibreAir

© LibreAir - SAS au capital de 50 000 € - Aix-en-Provence B 952 644 953
Siège social : 310 chemin de Campbernard 13790 Rousset

Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des informations et des offres par e-mail, téléphone ou par courrier.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.
Pour l'exercer, veuillez nous écrire à support@libreair.fr